

**RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC**

**QUE** l'Assemblée nationale dénonce l'intention du gouvernement fédéral de réduire la hausse des transferts fédéraux en santé de 6 % à 3 % à partir de 2017-2018;

**QU'**elle exige qu'il respecte son engagement électoral de renégocier les transferts fédéraux en santé avec les provinces en lui rappelant que la santé est une compétence exclusive des provinces.

**COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 29 SEPTEMBRE 2016.**

Québec, ce vingt-neuvième jour de septembre 2016



  
MICHEL BONSAINT  
Secrétaire général de l'Assemblée nationale